

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 13 janvier 2026, à 11 h à la salle 206 du centre administratif de la MRC de L'Érable situé au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville.

Sont présents :

M. Gervais Pellerin, préfet, maire d'Inverness  
M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de Notre-Dame-de-Lourdes  
M. Marc Morin, maire de Plessisville  
M. Raphaël Guérard, maire de Princeville  
M. Donald Lamontagne, maire de Saint-Pierre-Baptiste.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général  
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint  
M<sup>me</sup> Vanessa Richer, greffière  
M<sup>me</sup> Maripier-Nala Bleau, greffière.

---

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 28 octobre 2025 – Procès-verbal – Approbation
5. Finances – Liste des prévisions et des ratifications de dépenses – Approbation
6. Administration et développement du territoire
  - 6.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation
  - 6.2 Séances du conseil de la MRC – Repas – Autorisation
  - 6.3 Protection des données Microsoft 365 – Acquisition de licences – Approbation
  - 6.4 Refonte du site Internet – Photos corporatives – Offre de service – Approbation
  - 6.5 Cellule de mentorat de L'Érable – Budget 2026 – Approbation
  - 6.6 Panthéon de la performance 2026 – Partenariat financier – Approbation
  - 6.7 Tourisme – Budget de promotion 2026 – Approbation
  - 6.8 Bureau d'information touristique – Entente de délégation de la gestion opérationnelle – Approbation
  - 6.9 Corporation de développement communautaire de L'Érable – Entente de soutien financier 2025-2026 – Autorisation
  - 6.10 Association des gens d'affaires de L'Érable – Entente de collaboration 2026 – Autorisation
7. Ressources humaines
  - 7.1 Mouvement de personnel – Rapport du directeur général – Approbation
  - 7.2 Révision de la structure salariale – Offre de service – Approbation
  - 7.3 Programme d'aide aux employés – Offre de service – Approbation
8. Ingénierie
  - 8.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation
9. Correspondance – Documents déposés
  - 9.1 Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec – Demande de rencontre
  - 9.2 Club Lions de Plessisville inc. – Demande de commandite
  - 9.3 Écomacaque SENC – Demande de commandite
  - 9.4 Tournoi de hockey des pompiers du Québec pour les grands brûlés – Demande de commandite
10. Divers
11. Période de questions
12. Levée de la séance.

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

### **1. Ouverture de la séance**

---

Le préfet, M. Gervais Pellerin, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### **2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour**

---

CA-2026-01-001 Sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. Ordre du jour – Adoption**

---

CA-2026-01-002 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en retirant cependant, le point suivant :

6.2 Séances du conseil de la MRC – Repas – Autorisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **4. Séance ordinaire du 28 octobre 2025 – Procès-verbal – Approbation**

---

CA-2026-01-003 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 28 octobre 2025;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2025 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5. Finances – Liste des prévisions et des ratifications de dépenses – Approbation**

---

CA-2026-01-004 ATTENDU la liste des prévisions et des ratifications de dépenses soumise aux membres du comité administratif;

ATTENDU les prévisions de dépenses d'une somme de 173 037,90 \$;

ATTENDU les ratifications de dépenses d'une somme de 61 639,07 \$;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier certifie qu'il dispose des crédits suffisants pour payer ces dépenses;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu :

D'APPROUVER la liste des prévisions et des ratifications de dépenses soumise au comité administratif le 13 janvier 2026 totalisant 234 676,97 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

### **6. Administration et développement du territoire**

---

#### **6.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation**

---

CA-2026-01-005 ATTENDU QUE la MRC de L'Érable est membre de diverses organisations municipales;

ATTENDU QUE plusieurs employés de la MRC sont membres d'un ordre professionnel ou d'une association;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler les cotisations annuelles pour 2026;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu :

D'AUTORISER le renouvellement des cotisations annuelles de la MRC et des employés membres d'un ordre professionnel ou d'une association dont les services font partie de la Partie 1 du budget de la MRC, à même les activités financières de chacun des services concernés – Cotisations et adhésions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **6.2 Séances du conseil de la MRC – Repas – Autorisation**

---

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

#### **6.3 Protection des données Microsoft 365 – Acquisition de licences – Approbation**

---

CA-2026-01-006 ATTENDU QUE Microsoft 365 ne fournit pas de sauvegarde complète ni de restauration granulaire en cas de suppression accidentelle, cyberattaque ou corruption de données;

ATTENDU QUE l'absence de solution de sauvegarde expose la MRC à des risques financiers, opérationnels et réputationnels importants;

ATTENDU QUE la solution Datto SaaS Protection offre des fonctionnalités avancées pour sécuriser et restaurer les données;

ATTENDU la soumission numéro 10735453 de la firme Solutions Informatiques Inso inc. datée du 10 octobre 2025, pour l'acquisition de licences Datto SaaS Protection, incluant l'entretien de logiciels et les frais d'utilisation pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu :

D'ACCEPTER la soumission de la firme Solutions informatiques Inso inc. d'une somme de 2 529,60 \$, plus les taxes applicables, pour l'année 2026;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières 2026 – Administration;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

### **6.4 Refonte du site Internet – Photos corporatives – Offre de service – Approbation**

---

- CA-2026-01-007 ATTENDU QUE le lancement du nouveau site Internet est prévu au printemps 2026;
- ATTENDU QUE le besoin d'actualiser et d'harmoniser les photos corporatives qui apparaîtront sur le nouveau site Internet est conséquent avec l'image que la MRC veut projeter;
- ATTENDU QUE la qualité des photos vient teinter la notoriété de l'organisation et son professionnalisme;
- ATTENDU QUE la MRC de L'Érable possède une équipe d'employés, d'élus et de mentors d'environ 100 personnes;
- ATTENDU QUE la MRC souhaite avoir recours aux services d'une photographe professionnelle externe qui viendrait sur place les 21 et 28 janvier 2026 pour deux journées intensives de séances photos;
- ATTENDU l'offre de service de Stéphanie Boisvert photographie datée du 29 septembre 2025 pour réaliser ce mandat;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :
- D'APPROUVER l'offre de service de Stéphanie Boisvert photographie, datée du 29 septembre 2025 d'un montant de 4 042,50 \$, plus les taxes applicables;
- D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2026 – Communication;
- D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

M. Raphaël Guérard, maire de Princeville, vote contre cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

### **6.5 Cellule de mentorat de L'Érable – Budget 2026 – Approbation**

---

- CA-2026-01-008 ATTENDU QUE le mentorat est une avenue de développement des entreprises qui permet aux gens d'affaires de tout âge et de tous les horizons de développer leurs attitudes entrepreneuriales et leur leadership au contact d'un mentor;
- ATTENDU QUE la MRC de L'Érable favorise la formation des mentors de même que le réseautage;
- ATTENDU QUE les membres bénévoles de la cellule de mentorat de L'Érable se réunissent sur une base mensuelle et rencontrent leurs mentorés;
- ATTENDU QUE la MRC s'engage à rembourser les frais de déplacement et de repas aux mentors qui s'impliquent bénévolement à la cellule de mentorat;
- ATTENDU le budget soumis pour les activités qui y sont reliées en 2026;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu :
- D'APPROUVER le budget soumis pour les activités 2026 de la Cellule de mentorat de L'Érable d'une somme de 9 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

### **6.6 Panthéon de la performance 2026 – Partenariat financier – Approbation**

---

CA-2026-01-009 ATTENDU QUE la 41<sup>e</sup> édition du Panthéon de la performance de la Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable (CCIBFÉ) aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2026;

ATTENDU QUE cet événement est le plus important de l'année des gens d'affaires de la région;

ATTENDU QUE le gala du Panthéon de la performance honore chaque année le travail, l'engagement et les réalisations de ceux et celles qui s'affairent au développement et au rayonnement de la région d'Arthabaska et de L'Érable;

ATTENDU QUE la CCIBFÉ propose à la MRC un partenariat relié à la remise d'un prix;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu :

D'APPROUVER la proposition de partenariat de l'édition 2026 du Panthéon de la performance de la Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable pour la somme de 2 000 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2026 – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur du développement du territoire de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.7 Tourisme – Budget de promotion 2026 – Approbation**

---

CA-2026-01-010 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 26 novembre 2025, a adopté la résolution numéro 2025-11-303 adoptant les prévisions budgétaires de la Partie 1 pour l'exercice financier 2026;

ATTENDU QUE dans la préparation de ces prévisions budgétaires, la MRC a prévu un montant de 47 624 \$ pour la promotion touristique;

ATTENDU le budget de promotion tourisme 2026 soumis par la conseillère en promotion du territoire en date du 7 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER le budget détaillé des dépenses de promotion touristique à réaliser pour l'année 2026, totalisant 47 624 \$ avant taxes, pour un montant net de 50 000 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.8 Bureau d'information touristique – Entente de délégation de la gestion opérationnelle – Approbation**

---

CA-2026-01-011 ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 2024-04-102 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 17 avril 2024, une entente de délégation de la gestion opérationnelle du Bureau d'information touristique (BIT) a été conclue entre la MRC et la Ville de Plessisville;

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

ATTENDU QUE cette entente se terminait le 31 décembre 2025 et que la MRC souhaite à nouveau déléguer à la Ville de Plessisville la gestion opérationnelle du BIT situé au Carrefour Jean-Louis Vallée;

ATTENDU le projet d'entente soumis, pour une durée de 12 mois, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et se terminant le 31 décembre 2026;

ATTENDU QU'en vertu de cette entente, la MRC s'engage à verser à la Ville de Plessisville une somme de 15 874 \$, payable en trois versements égaux de 5 291,33 \$ exigibles aux dates suivantes :

- 1<sup>er</sup> versement à la signature de l'entente;
- 2<sup>e</sup> versement le 1<sup>er</sup> avril 2026;
- 3<sup>e</sup> versement le 30 septembre 2026;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'APPROUVER l'entente de délégation à conclure entre la MRC de L'Érable et la Ville de Plessisville, telle que soumise;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution, dont ladite entente de délégation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.9 Corporation de développement communautaire de L'Érable – Entente de soutien financier 2025-2026 – Autorisation**

---

CA-2026-01-012

ATTENDU QUE la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCÉ) est un organisme d'action communautaire autonome, sans but lucratif, créé à l'initiative d'organismes communautaires de la région ayant comme mission de soutenir le réseau communautaire dans L'Érable et de favoriser leur participation active au développement socioéconomique du territoire;

ATTENDU QUE la MRC reconnaît la CDCÉ comme un interlocuteur privilégié du milieu communautaire et un acteur important dans le développement et la consolidation de son territoire;

ATTENDU QUE la CDCÉ offre des services qui vont au-delà de sa mission et s'inscrivent en complémentarité à ses services et ses activités dans l'amélioration du bien-être des citoyens, ainsi que dans le développement responsable des collectivités;

ATTENDU QU'une somme de 22 000 \$ a été prévue lors de la préparation du budget 2026 pour soutenir la CDCÉ, laquelle somme sera versée après la signature de l'entente à intervenir entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE CONFIRMER un soutien financier de 22 000 \$ à la Corporation de développement communautaire de L'Érable pour son exercice financier 2025-2026 (période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026);

D'AUTORISER le paiement de cette somme à même les activités financières de l'année 2026 – Développement économique;

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

D'AUTORISER le directeur du développement du territoire, à signer pour et au nom de la MRC de L'Érable, l'entente de soutien financier à conclure avec la Corporation de développement communautaire de L'Érable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.10 Association des gens d'affaires de L'Érable – Entente de collaboration 2026 – Autorisation**

---

CA-2026-01-013 ATTENDU QUE l'Association des gens d'affaires de L'Érable (AGAÉ) a pour mission de développer et maintenir un réseau d'affaires actif, dynamique dans L'Érable et de contribuer à l'essor du milieu socioéconomique en favorisant le maillage entre les entreprises de la région;

ATTENDU QUE l'AGAÉ et la MRC de L'Érable souhaitent continuer à travailler en partenariat afin de promouvoir l'activité économique et favoriser le réseautage des entrepreneurs du territoire de la MRC;

ATTENDU QUE la MRC a prévu un montant de 20 000 \$ lors de la préparation du budget 2026 pour soutenir l'AGAÉ dans ses activités;

ATTENDU l'entente de collaboration soumise visant notamment à préciser les obligations des deux parties;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu :

D'AUTORISER le versement de 20 000 \$ à l'Association des gens d'affaires de L'Érable, à même les activités financières 2026 – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur du développement du territoire à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, l'entente de collaboration entre l'AGAÉ et la MRC de L'Érable telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Ressources humaines**

---

### **7.1 Mouvement de personnel – Rapport du directeur général – Approbation**

---

CA-2026-01-014 ATTENDU QUE le directeur général a présenté au conseil de la MRC un rapport exposant les décisions qu'il a prises concernant la gestion des ressources humaines au sein de l'organisation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu :

D'APPROUVER le rapport du directeur général soumis aux membres du comité administratif en date du 13 janvier 2026 et de ratifier les décisions prises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.2 Révision de la structure salariale – Offre de service – Approbation**

---

CA-2026-01-015 ATTENDU QUE l'article 18.1 de la Politique de conditions de travail des employés de la MRC de L'Érable prévoit une révision des grilles salariales tous les cinq ans;

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

ATTENDU QUE la dernière révision des grilles salariales a été réalisée en 2021 pour une mise en application en 2026;

ATTENDU QUE le mandat de cette révision et mise à jour a été octroyé en 2021 à la firme Pro-Gestion et que la MRC souhaite renouveler ce mandat avec la même firme;

ATTENDU l'offre de service datée du 16 décembre 2025, soumise par la firme Pro-Gestion d'une somme de 19 500 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service soumise par la firme Pro-Gestion pour la révision et la mise à jour de la structure salariale;

D'AUTORISER une dépense de 19 500 \$, plus les taxes applicables, et plus les autres frais applicables le cas échéant, à même les activités financières de l'année 2026 – Gestion du personnel;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.3 Programme d'aide aux employés – Offre de service – Approbation**

---

CA-2026-01-016 ATTENDU QUE le bien-être psychologique et organisationnel des employés constitue un élément essentiel au maintien d'un environnement de travail sain, efficace et sécuritaire;

ATTENDU la démarche visant la prise en charge de santé psychologique entamée par le comité santé et sécurité au travail de la MRC;

ATTENDU QUE l'implantation d'un Programme d'aide aux employés (PAE) permet d'offrir un soutien confidentiel et professionnel aux employés faisant face à des difficultés personnelles, familiales ou professionnelles;

ATTENDU QUE l'instauration d'un PAE constitue une bonne pratique reconnue en gestion des ressources humaines et un avantage organisationnel favorisant l'attraction et la rétention du personnel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme BRIO PAE inc. soumise le 25 novembre 2025 d'une somme de 3 360,00 \$, plus les taxes applicables, pour l'année 2026;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2026 – Gestion du personnel;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. Ingénierie**

---

**8.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation**

---

CA-2026-01-017 ATTENDU QUE plusieurs employés du service de l'ingénierie (Partie 2 du budget de la MRC) sont membres d'un ordre professionnel ou d'une association, notamment de l'Ordre des ingénieurs du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler les cotisations annuelles pour 2026 pour ces employés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER le renouvellement des cotisations annuelles des employés du service de l'ingénierie, membres d'un ordre professionnel ou d'une association, à même les activités financières – Ingénierie.

Les représentants de Princeville et de Notre-Dame-de-Lourdes ne participent pas aux délibérations du comité administratif qui ont trait au service de l'ingénierie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. Correspondance – Documents déposés**

---

**9.1 Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec – Demande de rencontre**

---

En référence à la correspondance datée du 10 décembre co-signée par la présidente de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et le président du Syndicat de l'UPA de L'Érable, les membres du comité administratif sont informés qu'une rencontre est prévue prochainement avec les membres du conseil.

**9.2 Club Lions de Plessisville inc. – Demande de commandite**

---

Référence est faite à la correspondance de Club Lions reçue le 27 novembre 2025 demandant une commandite à la MRC. Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

**9.3 Écomacaque SENC – Demande de commandite**

---

Référence est faite à la correspondance de Écomacaque SENC reçue le 10 décembre 2025 demandant une commandite à la MRC. Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

**9.4 Tournoi de hockey des pompiers du Québec pour les grands brûlés – Demande de commandite**

---

Référence est faite à la correspondance de Jérémy Godbout reçue le 15 décembre 2025 demandant une commandite à la MRC. Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

## **Séance du comité administratif du 13 janvier 2026**

---

### **10. Divers**

---

Aucun point n'est ajouté.

### **11. Période de questions**

---

Une période de questions est prévue, conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1).

### **12. Levée de la séance**

---

CA-2026-01-018 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Gervais Pellerin, préfet

---

Raphaël Teyssier, directeur général  
et greffier-trésorier